

L'autorisation du professeur est nécessaire pour quitter le tatami.

- Le pratiquant doit respecter les règles de la politesse.
- Respecter les ceintures supérieures et accepter leurs conseils. De leur côté, les ceintures supérieures doivent aider à la progression de ceux qui sont moins avancés avec sollicitude.
- Lorsque le pratiquant ne travaille pas, il doit avoir une tenue correcte, ne jamais se permettre des attitudes négligées même s'il est fatigué.
- Il doit rester silencieux et en cas de nécessité ne doit parler qu'à voix basse.
- Lorsqu'il s'arrête de travailler, il doit suivre attentivement ce qui se passe sur le tatami, profiter des explications données.
- Si le professeur prie un judoka mineur de quitter le cours pour cause de désordre, celui-ci devra rester dans la salle jusqu'à la fin du cours.
- Les claquettes (zooris, tongs, chaussons) devront être correctement rangées.
- Le Dojo sera laissé en ordre et **dans la plus grande propreté** (y compris les vestiaires et les sanitaires) Ramasser les bouteilles et les papiers.
- **Ne pas jouer au ballon, faire de la patinette ou de l'hoverboard dans les couloirs de la salle des sports ou le hall d'entrée.**
- N'hésitez pas à vous entretenir avec les enseignants ou les membres du comité pour tout problème concernant votre enfant. Nous sommes à votre entière disposition.
- Passage de grade : il a lieu en fin de saison, les enseignants évaluent la progression et le comportement des élèves ainsi que l'assiduité aux cours pendant toute l'année.
- L'information des membres du club s'effectue principalement par affichage au dojo, par circulaires distribuées durant les cours, de vive voix, sur le site internet, Facebook du club, et par courriel d'où l'importance de mettre votre adresse sur la fiche d'inscription.
- Tout licencié absent lors de la remise de récompenses ou cadeaux ne pourra les obtenir ultérieurement.

HYGIENE

- Le judoka doit apporter un soin constant à la correction et à la propreté de sa tenue :
 - Propreté du kimono
 - Propreté corporelle :
- Les ongles des mains et des pieds doivent être propres et coupés courts.
- Il est interdit de se déplacer pieds nus que ce soit des tapis aux toilettes ou aux vestiaires
- L'adhérent doit pour pratiquer enlever chaînes, bagues et tout objet métallique Les cheveux longs doivent être attachés.

RESPONSABILITES